

## **Conseil des ministres du 20 novembre 2008**

### **Éléments d'introduction de la Ministre**

#### **Conclusions du Conseil relatives à l'architecture : contribution de la culture au développement durable.**

Faire de l'Europe un modèle de développement durable constitue l'un des objectifs de la Présidence française. La culture peut y contribuer en tant que vecteur d'une croissance durable, comme le relevait le Conseil dans ses Conclusions du 24 mai 2007 sur la contribution des secteurs culturel et créatif à la réalisation des objectifs de Lisbonne

En particulier, l'architecture, discipline de création culturelle et d'innovation, peut jouer un rôle déterminant en matière de développement urbain durable. De plus, étant à la croisée de différents secteurs, compte tenu de son impact sur la dimension culturelle des villes, mais également sur l'économie, la cohésion sociale et l'environnement, l'architecture est une illustration du caractère transversal de la culture.

A l'heure où le développement durable est, plus qu'une préoccupation, une urgence, l'Europe doit placer l'architecture et les architectes au cœur du débat.

J'ai donc proposé de porter ce thème à l'ordre du jour du Conseil, afin que nous nous accordions sur un texte qui fasse suite à la Résolution du Conseil sur la qualité architecturale dans l'environnement urbain et rural du 12 février 2001 et, par ailleurs, à la Charte de Leipzig sur la ville européenne durable, approuvée par les ministres chargés du développement urbain le 24 mai 2007.

En s'inscrivant dans la nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable, adoptée par le Conseil européen en 2006, et dans le

prolongement des travaux menés par Slovénie pendant sa Présidence, la Présidence française souhaite souligner le rôle essentiel de l'architecture dans le développement urbain intégré, qui impose une approche multisectorielle.

Les villes européennes doivent aujourd'hui faire face à de multiples problématiques, tels que l'étalement urbain, l'évolution des modes de vie des habitants, la nécessaire réhabilitation du patrimoine ancien et, bien sûr, le plus grand défi du XXIème siècle, le respect de l'environnement, mais aussi la construction durable, thème du Forum européen des politiques architecturales qui s'est réuni à Bordeaux, les 9 et 10 octobre dernier.

Le projet de conclusions qui vous est présenté met principalement l'accent sur :

- le rôle de synthèse et d'innovation que peut jouer l'architecture dans la mise en œuvre d'un développement urbain durable ;
- l'association des réseaux d'experts et professionnels, comme par exemple le Forum européen des politiques architecturales ou le Réseau européen des écoles d'architecture, aux travaux et consultations sur les enjeux et/ou les questions ayant trait à l'architecture.

Ces conclusions devraient permettre des avancées concrètes ; par exemple, une meilleure prise en compte de l'architecture et de ses spécificités, notamment sa dimension culturelle, dans l'ensemble des politiques publiques pertinentes, à savoir les politiques de recherche, de cohésion économique et sociale, de développement durable et d'éducation ; une plus grande attention à l'enjeu de développement durable dans le cadre des programmes européens ou à l'occasion de commandes publiques ; un effort également en matière de formation initiale et continue des professionnels du cadre de vie à cette thématique.

Par ailleurs, nous souhaiterions développer, au-delà des normes techniques, une approche en termes d'objectifs globaux, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Un autre point qui nous importe, c'est le renforcement de l'éducation à l'architecture et au cadre de vie, en particulier dans les programmes d'éducation artistique et culturelle.

Je formule le vœu que l'Europe se saisisse pleinement de ces enjeux ! Cela nécessite que plusieurs ministères des 27 pays coordonnent leurs actions. Ces conclusions devraient ainsi être mentionnées dans le communiqué final de la Réunion informelle du conseil des ministres chargés de l'urbanisme et du logement, les 24 et 25 novembre prochain à Marseille. « Une ville durable et solidaire » sera par ailleurs le thème du Forum des villes qui réunira plusieurs centaines d'acteurs européens des politiques urbaines les 2 et 3 décembre à Montpellier, dans le cadre de la Présidence française.

Monsieur le Commissaire, Chers collègues, merci de contribuer à faire avancer cette réflexion. J'invite mes collègues qui le souhaitent à prendre la parole./.